



## COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

### Configuration « Compétitions »

#### Procès-Verbal N° 22

Réunions du  
10 mai à Illzach  
07 mai à Entzheim

Présidents de séance : M. Lucien Huck & Jean Szczytowski

Présents : Mme Bénédicte Diebold  
MM. Jean-Christophe Allard, Eric Barconnière, Bernard Barthelmebs,  
Gérard Geiller, Emile Humann, Daniel Intering, Sébastien Mohrlök,  
Jean-Louis Reinhard & Joseph Schmidt

Assiste(nt) à la séance : MM. Jean-Pierre Schmittheisler & Fabien Gensbittel

Excusés :

### Mises à jour calendrier :

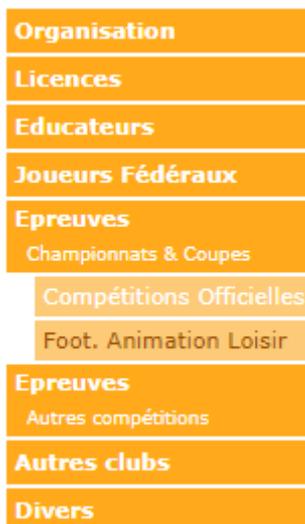
Les calendriers seniors ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au **06 mai 2024**.

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

### Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
  - Championnat et Coupes
    - Compétitions Officielles



## **Modification Calendrier :**

### **District 1 - Gr A**

26147588 Strg Cite de l'III – Saverne du 22/05 au 19/05 à 16h  
(AA mais Strg Cité III joue déjà le 23/05)

### **D7 Accession gr A**

28003878 Weyer 3 - Weislingen du 05/05 au 19/05 à 10h

### **D8 Printemps gr G**

28012113 Dettwiller 3 - Wilwisheim du 05/05 au 16/05 à 20h

### **D7 maintien gr E**

28009044 Hohengoeft 2-Duntzenheim 2 du 21/04 au 20/05 à 10h  
inversé à Duntzenheim CSRD

## **Forfaits Généraux :**

### **Féminines D2 Printemps gr A**

#### **Schiltigheim 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (07/04-01/05-05/05)**

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

Schiltigheim 2 est placé à la dernière place du groupe

Amende 100€ (Art 11RD)

### **D7 Maintien gr J :**

#### **Horbourg Wihr 3 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (10/03-05/05-12/05)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Horbourg Wihr 3 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

### **D7 Maintien gr K :**

#### **Pfaffenheim 3 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (10/03-28/04-05/05)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Pfaffenheim 3 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

### **D8 Accession gr C :**

#### **Rehthal 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (14/04-28/04-05/05)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Rehthal 2 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

## **Forfaits Généraux (suite) :**

### **D8 Printemps gr D :**

#### **Forstfeld 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (24/03-07/04-05/05)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Forstfeld 2 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

### **D8 Printemps gr G :**

#### **Monswiller 3 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (23/03-14/04-05/05)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Monswiller 3 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

### **D8 Printemps gr R :**

#### **Luemswiller 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (07/04-13/04-28/04)**

Cette situation intervient lors des 5 dernières journées prévues au calendrier de l'épreuve, cela entraîne pour leurs adversaires le maintien des résultats acquis contre cette équipe et, pour les rencontres restant à jouer, le gain automatique du match par 3 buts à 0.

Luemswiller 2 est classé à la dernière place de son groupe ; Amende 80€ (Art 11RD)

- **Procédure d'appel :**

Les présentes décisions de la Commission Sportive Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification,

- Par envoi en recommandé à : District D'Alsace de Football, 19 rue des Cigognes, 67960 ENTZHEIM

- Par courrier officiel à l'adresse électronique : [secretariat@alsace.fff.fr](mailto:secretariat@alsace.fff.fr) selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 69 des Règlements de District

Les Secrétaires de séance,  
Bernard Barthelmebs & Daniel Interling

Les Président de séance,  
Lucien Huck & Jean Szczytowski